



S'informer sur sa santé, c'est déjà se protéger :
Hyehen lève le tabou du cancer

- 346 millions CFP supplémentaires au budget pour 2026
- Aidons Paï-Kaleone, apportons-lui nos piles usagées
- Dayu Biik et Hienghène Sport jouent le collectif

DJAMA HYEHEN

Sommaire

3-7

Actualités municipales

- Plus d'argent pour dépolluer la commune
- 58 % de participation aux provinciales dans la commune
- Faites des économies : produisez votre électricité avec un kit solaire
- Revue de chantiers

8-9

Développement communal

- Les grands marchés, pour vendre nos productions mais pas seulement
- Très bonne année pour la sardine, Hyehen en tire une fête !
- L'Adie à Tanghène pour encourager le lancement de projets

10-11

Éducation et formation

- Paï-Kaleone prend très au sérieux l'orientation scolaire de ses élèves de 3^e
- Apportez vos piles usagées au collège

12-13

Santé et social

- Hyehen sensibilisée contre le cancer
- L'aide au logement, c'est peut-être pour vous !

14-15

Environnement / Sport et loisirs

- Dayu Biik et Hienghène Sport unis pour protéger nature et culture
- Le Hyexelü Pétanque Club est né

16

État civil / Numéros utiles

Directeur de publication : Mireille Tjibaou, maire de Hienghène.

Réalisation : VKP Communication SARL.

www.vkpccommunication.nc.

Rédaction : VKP Communication SARL, mairie de Hienghène.

Tirage : 500 exemplaires par EIP.

Crédits photo : tous droits réservés.



**Pour vous, le Djama Hyehen
en accès libre**

Retrouvez votre journal communal sur
www.vkpccommunication.nc/telechargements,
téléchargez-le et parlez-en autour de vous !

Des efforts budgétaires redoublés en faveur de notre environnement

Le 25 juin, le conseil municipal a voté le budget supplémentaire de la commune pour 2026. Nous avons ainsi décidé d'augmenter notre marge de manœuvre financière de plus de 437 millions CFP, en incluant les budgets annexes de l'eau et des ordures ménagères.

Bien sûr, cela ne veut pas dire que nous allons augmenter les dépenses municipales d'autant, car une partie de ce montant correspond à des écritures comptables. Cependant, le surplus de recettes se traduira bel et bien en dépenses de fonctionnement et d'investissement, pour améliorer la vie quotidienne à Hienghène.

Comment projetons-nous d'utiliser cet argent public ?

Nous avons choisi de l'affecter d'abord à la préservation de notre environnement, en donnant un coup d'accélérateur à l'enlèvement des véhicules hors d'usage (VHU), nombreux sur notre territoire. Peut-être est-il préférable de le rappeler : les VHU, en plus d'être particulièrement encombrants, engendrent une pollution préoccupante. En effet, ils pourrissent, deviennent des gîtes larvaires de moustiques et favorisent la prolifération de rats. Leurs matériaux en décomposition altèrent la qualité des sols et des eaux environnantes. À cette pollution sanitaire s'ajoute une pollution visuelle. Fin 2023, la commune a donc entrepris de les évacuer et de les livrer à des entreprises de recyclage, pour nous protéger tous. Ce projet a subi des retards, notamment avec les événements de 2024 : il est temps de le relancer.

Par ailleurs, cette année, nous donnons la priorité à des travaux de réfection et d'entretien des bâtiments publics, comme vous le lirez dans la revue de chantiers que le Djama Hyehen vous propose. La base nautique, nos routes municipales, les écoles de Ouayaguette, Tendo et Panié, le local de l'office du tourisme, nos aires aménagées, entre autres, bénéficient d'opérations de rénovation.

Le budget supplémentaire nous permettra également d'aider des associations locales, si importante pour entretenir la cohésion sociale dans une commune éloignée des centres urbains. Par exemple, nous soutenons le club Hienghène Sport, qui a accepté d'utiliser sa notoriété pour servir, avec l'association Dayu Biik, la cause évoquée plus haut : la sauvegarde de notre environnement. Comment ces partenaires agissent-ils ? Découvrez-le dans les pages de ce journal. Alors, vous partagerez sans doute avec nous la fierté que ces deux acteurs figurent dans le patrimoine humain de Hyehen.

Merci et bonne lecture !

Le conseil municipal



Plus d'argent pour dépolluer la commune et faire face aux imprévus

Évacuation des véhicules hors d'usage (VHU), travaux routiers, entretien des bâtiments publics, subventions aux associations, dépenses imprévues... Le nouveau conseil municipal s'est réuni le 25 juin pour voter les recettes et dépenses supplémentaires de la commune. Au préalable, il a adopté le compte administratif 2025. Une séance de travail importante pour le quotidien de Hyehén, dont nous retiendrons ce qui suit.



Les élus municipaux ont déterminé, le 25 juin, la marge de manœuvre financière de la commune en 2026. Dans cet objectif, il leur fallait d'abord arrêter le compte administratif de l'année passée, ce que la comptabilité publique leur imposait de faire au 30 juin. Ce document leur a permis de rapprocher les prévisions budgétaires des recettes et dépenses réelles constatées fin 2025, pour juger de la qualité de l'action municipale. Il dégage un *résultat annuel comptable*, différence entre les recettes perçues et les dépenses réalisées.

Excédent de fonctionnement en 2025, déficit d'investissement

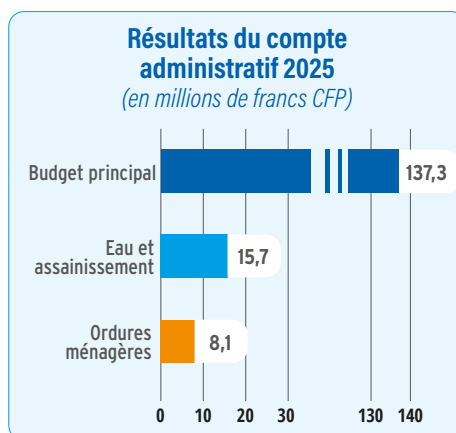
Les élus ont noté que les résultats comptables de 2025 sont excédentaires, d'un point de vue global, tant pour l'exécution du budget principal que des budgets annexes - l'eau et assainissement d'une part, celui des ordures ménagères, d'autre part.

Cependant, dans le détail, le compte administratif révèle d'autres informations. Ainsi, pour le budget principal de la commune, le résultat comptable positif de 137,3 millions CFP masque :

- un résultat positif de 191,5 millions CFP en fonctionnement, avec des dépenses en diminution ;
- un déficit de 3,8 millions CFP en investis-

sement, en raison de dépenses élevées pour des programmes de travaux, surtout.

Le graphique ci-dessous résume ces résultats 2025, en incluant ceux des budgets annexes.



346 millions CFP de plus comme marge de manœuvre

Ces résultats connus, les élus les ont ensuite intégrés au budget supplémentaire (BS) de la commune pour 2026, qu'ils ont voté. Le BS est également destiné, en milieu d'année, à ajuster les recettes et dépenses municipales pour tenir compte d'imprévus et des nouvelles opérations que l'exécutif planifie.

Le conseil municipal a, notamment, souhaité ajouter au budget principal déterminé en début d'année, des postes de dépenses pour :

- débarrasser la commune des véhicules hors d'usage (VHU) qui la polluent ;
- des études et travaux relatifs à la route de Haut-Coulina ;
- divers travaux d'entretien des bâtiments publics, dont la base nautique, les écoles de Ouayaguette, Tendo et Panié, le local de l'office du tourisme, les aires aménagées... ;
- tenir compte de l'amortissement des biens de la commune, à hauteur de montants définis en concertation avec le Trésor public ;
- accorder des subventions à des associations.

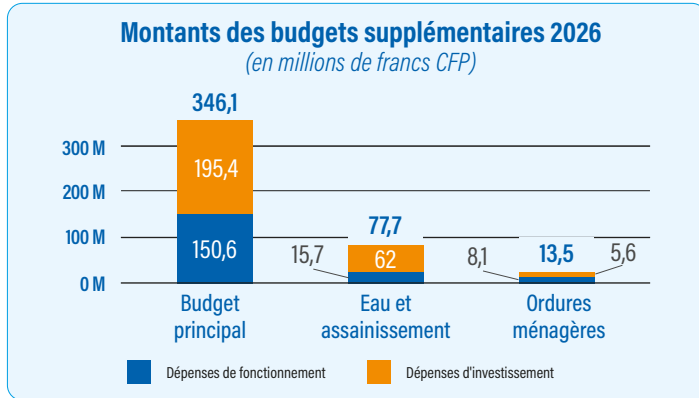


Le budget supplémentaire principal intègre, en outre, de nouvelles recettes, telles qu'une subvention exceptionnelle pour le transport des VHU. Enfin, les services de l'eau, de



Actualités municipales

l'assainissement et des ordures ménagères ont eux aussi fait l'objet de budgets supplémentaires. Les montants votés sont résumés ci-après.



À ce jour, la commune peut, en conclusion, s'appuyer sur un budget principal total de 1004,6 millions CFP en 2026.

La mairie très touchée par le décès de Vianney Tjibaou

La mairie souhaite rendre un dernier hommage à Vianney Tjibaou, qui nous a quittés le 31 mai, à 80 ans. Nous partageons la peine de la tribu de Tiendanite, dont il était le petit chef. Dernier frère de Jean-Marie Tjibaou, notre ancien maire et leader de la cause indépendantiste, Vianney repose désormais auprès de lui et de leurs frères disparus dans l'embuscade de Waan Yaot. Paix à son âme.

En bref

Les autres décisions du conseil municipal du 25 juin

Des subventions aux associations. En plus du vote du compte administratif 2025 et du budget supplémentaire 2026 de la commune, le conseil municipal du 25 juin a décidé le versement de subventions à des associations allant du Secours catholique au club Hienghène Sport.

Les élus ont, enfin, adopté des délibérations pour :

- signer une convention de formation au permis de conduire B avec l'Auto-école *solidaire* installée dans la commune ;
- nommer Rolland Bouarat et Kendji Hiamparemane pour représenter la commune dans la commission foncière de l'Agence de développement rural et d'aménagement foncier (Adraf).

Christian Dianai, nouveau secrétaire général de la mairie



Bienvenue à Christian Dianai, qui a rejoint la mairie comme secrétaire général le 22 juin. Après un parcours d'une dizaine d'années comme technicien puis ingénieur dans le BTP, il a intégré la fonction publique en 2016, d'abord à la Direction de l'aménagement, de l'équipement et des moyens territoriale, puis en tant que responsable de projets en infrastructures pour la commune de Koumac. Grâce au dispositif *Cadres Avenir*, Christian a ensuite préparé une licence en administration publique qui lui a ouvert les portes du secrétariat général de Hienghène.

58 % de participation aux provinciales dans la commune

Le scrutin pour élire les représentants de la population dans les assemblées des trois provinces calédonniennes et au congrès ont eu lieu le 28 juin. À Hienghène, nous avons voté pour désigner les élus de la province Nord. Résultats.

Taux de participation des inscrits sur les listes électorales

58 %
Hienghène

63,71 %
moyenne pour le pays

Résultats des listes en jeu :

la liste UC FLNKS remporte 70 % des suffrages exprimés.

Agissons ensemble pour le Nord	28
Alternative Nord pour un pays souverain	42
UC FLNKS	1007
Faire Pays	45
Union nationale pour l'indépendance - UNI	320

Rappelons que les nouveaux élus du congrès (organe institutionnel qui vote les lois applicables dans notre pays) ont été désignés parmi

ces élus provinciaux. Le congrès élira prochainement le gouvernement de Nouvelle-Calédonie.



Faites des économies : produisez votre électricité avec un kit solaire

Vous voulez réduire votre facture d'électricité et, dans le même temps, agir pour préserver notre environnement ? C'est possible à Hienghène : installez chez vous des panneaux photovoltaïques qui transformeront l'énergie solaire en électricité. Le syndicat intercommunal à vocation multiple de la côte Est (SIVM-Côte Est), qui gère notre réseau de distribution électrique, nous indique comment procéder.

Notre pays bénéficie d'un fort ensoleillement : nous pouvons donc, chez nous, transformer l'énergie solaire en électricité que nous consommerons. Comment ? En installant une centrale individuelle avec des panneaux photovoltaïques, particulièrement efficace – on parle d'un kit solaire.

Cette démarche est à la fois écologique et économique. Écologique, parce que l'énergie solaire, renouvelable, évite d'utiliser des énergies fossiles comme le pétrole, le gaz ; économique, parce que vous rentabiliserez rapidement votre kit solaire. En effet, il fera chuter votre facture énergétique et Enercal, le concessionnaire de distribution publique, vous rachètera le surplus d'électricité produite par rapport à vos besoins.

Quelles sont les démarches à accomplir pour obtenir votre kit solaire ?

La réglementation calédonienne encadre rigoureusement l'installation de centrales photovoltaïques individuelles, d'une puissance de 3kWh/j ou 6kWh/j. Vous devrez effectuer votre demande auprès du SIVM-Côte Est, organisme gestionnaire de notre réseau de distribution électrique, en complétant un formulaire qu'il vous délivrera. Vous le lui renverrez signé, par e-mail.

« Le comité syndical du SIVM-Côte Est l'examinera puis transmettra son avis à la Direction de l'industrie, des mines et de l'énergie de Nouvelle-Calédonie (Dimenc), compétente pour autoriser l'usage d'un kit solaire », explique Steve Baron, responsable de la gestion administrative du SIVM-Côte Est.

Si votre demande est approuvée, le kit solaire s'accompagnera de la pose des équipements suivants dans votre logement :

- un tableau de bord électrique et un circuit électrique intérieur ;
- 10 points lumineux de basse consommation ;
- 5 prises de 220 volts.

Quelles conditions remplir pour obtenir un kit solaire ?

Pour émettre un avis favorable, le SIVM-Côte Est vérifiera que vous remplissez les critères suivants :

- vous devez effectivement être propriétaire de votre habitation ou

Votre habitation est isolée du réseau de distribution électrique ?

Le SIVM-Côte Est prendra en charge la fourniture et l'installation de votre kit solaire, avec une participation de votre part, comme indiqué dans notre article. Les habitants de communes comme Hienghène bénéficient en effet d'aides publiques du fonds d'électrification rurale (FER), lorsque le coût d'électrification de leur habitat en filaire est trop élevé.



du terrain où le kit solaire sera installé, et l'occuper ;

- cette habitation doit être éloignée de plus de 100 mètres du réseau électrique de basse tension. En effet, dans le cas inverse, vous ferez directement une demande de raccordement auprès d'Enercal ;
- vous devez vous munir d'un groupe électrogène si vous demandez un kit solaire dont la puissance est de 6kWh/j, pour recharger ses batteries en cas d'intempérie sur une longue période. En revanche, un tel groupe électrogène n'est pas obligatoire (même s'il est conseillé) pour un kit de 3kWh/j.

Si votre demande d'installation d'un kit solaire est approuvée, le SIVM-Côte Est prendra contact avec vous. Dès lors, vous aurez des frais à avancer à l'agence Enercal (récapitulés sur le formulaire) :

- une avance sur consommation de 5 440 CFP, équivalant à 2 mois de forfait. Le montant est différent entre un kit 3kWh/j et 6kWh/j ;
- une participation à l'installation électrique intérieure de 105 000 CFP. Vous pourrez la régler en 4 mensualités de 26 250 CFP.

Une fois que le kit sera opérationnel, vous conclurez un contrat d'abonnement avec Enercal, qui comportera un forfait mensuel fixe pour son entretien une fois par trimestre.

« En général, il faut compter en moyenne un an entre le moment où le comité syndical approuve la demande d'un kit solaire et la réception des travaux, quand le demandeur a réglé intégralement les frais bien sûr », conclut Steve Baron.

Pour toute information, prenez contact avec Steve Baron, tél. 42 88 22 / 85 28 93 au SIVM-Côte est.

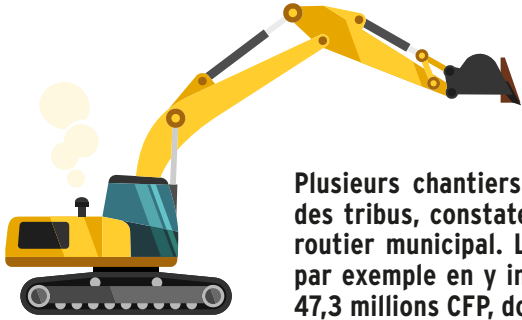
Vous vous interrogez sur la puissance à choisir pour votre kit solaire ?

Ceux de 3kWh/j fournissent une puissance équivalente à 15 ampères. Ils sont conseillés pour une personne vivant seule avec un besoin d'énergie standard (10 points lumineux, un réfrigérateur, un congélateur, un lave-linge, une télévision, un chargeur de téléphone).

Les kits de 6kWh/j fournissent 30 ampères. Ils conviennent aux familles avec enfants qui font fonctionner plus d'appareils simultanément.



Revue de chantiers : confort et sécurité routière dans la commune



Plusieurs chantiers ont progressé à Hyehen ces derniers mois. En particulier, vous, habitants des tribus, constaterez avec satisfaction – du moins l'espérons-nous –, l'amélioration du réseau routier municipal. Le village n'est pas en reste : la mairie l'équipe pour notre confort minimal, par exemple en y installant des sanitaires. Ces travaux représentent un investissement total de 47,3 millions CFP, dont la commune assume près de la moitié (47,5 %) du financement.

Marpous



Si nous faisons le point, en premier lieu, des chantiers issus de l'étude *Marpous* (pour *modalités d'application des règles provinciales d'occupation et d'utilisation des sols*) ? Elle fonde, depuis plus de dix ans, l'aménagement des terres coutumières, pour soutenir le développement de nos communes. En effet, les opérations Marpous font participer la population aux travaux entrepris, en particulier les jeunes, qui peuvent ainsi demeurer en tribu.

Les premiers chantiers Marpous ont été lancés en septembre 2014 à Wérap pour doter la tribu d'un réseau d'adduction en eau potable (AEP). Actuellement, l'entreprise Wilan TP finalise dix terrassements, que la commune finance à 100 %, à hauteur de 5,5 millions CFP.

Plus de sécurité routière à Ganem...



La mairie a également financé intégralement des chantiers en tribu pour réguler la circulation routière et en augmenter la sécurité. Ainsi, elle s'est appuyée sur les entreprises Nord Équipement et Signal Nord pour implanter à Ganem trois ralentisseurs et des panneaux de signalisation.



Montant de l'investissement : 3,7 millions CFP. Par ailleurs, la tribu de Poindjap disposera bientôt d'un radier, à son entrée. L'investissement, agréé en septembre 2025, pèse 12,7 millions CFP, dont le tiers payé par la mairie, 25 % par l'État et 44 % par le FIP (voir l'encadré page suivante).



Actualités municipales

et plus de confort au village



24,9 millions CFP, c'est le montant de l'investissement financé à 40 % par la mairie et 60 % par le fonds communal de développement (FCDEV) de l'État, pour réhabiliter plusieurs voies urbaines du village.

Ainsi, nous circulerons bientôt sur des routes confortables pour nous rendre au gîte Ka Waboana, à l'immeuble Banian, à la mairie et passer devant le lotissement Paï-Kaleone. L'accès au point de vue de la poule couveuse fait également partie du chantier, confié à l'entreprise de BTP Colas et au bureau d'études Beck (maître d'œuvre).



Notez aussi que pour davantage de confort, la mairie a entrepris d'installer des sanitaires au village, un investissement de 540 800 CFP qu'elle règlera entièrement.

Rénovation bienvenue à la base nautique



Elle avait bien besoin d'un relooking, notre base nautique ! En mai, le Régiment du service militaire adapté (RSMA) a proposé de la rénover, en finançant les travaux à hauteur de 3,1 millions CFP, grâce à une subvention républicaine. La commune lui adresse ses plus sincères remerciements et salue le travail de l'équipe de jeunes qui se sont chargés du chantier !



FIP et FCDEV pour aider Hienghène

Pour l'aider à financer ses travaux routiers, la municipalité fait appel à deux mécanismes : le fonds intercommunal de péréquation (FIP) et le fonds communal de développement (FCDEV). Le FIP redistribue des ressources financières de la Nouvelle-Calédonie, issus des impôts, droits et taxes prélevés sur les contribuables (foyers et entreprises), aux communes du pays, pour leur fonctionnement. Ses dotations sont calculées selon divers

critères (population de la commune, kilomètres de voiries, scolarisation, superficie, éloignement de Nouméa et charges). Le second, le FCDEV, englobe des subventions de l'État ; il est lié à la dernière génération de contrats de développement passés avec la Nouvelle-Calédonie pour la période 2024-2027.



Les grands marchés, pour vendre nos productions mais pas seulement

Habitants, producteurs, visiteurs, si vous aimez les grands marchés, vous étiez heureux de voir débiter ceux de nos tribus, le 9 mai, à Tanghène. Comme dans la plupart des autres communes de la province Nord, ces événements sont précieux parce qu'ils nous rassemblent et font découvrir nos richesses. C'est pourquoi le *Comité des fêtes* les soigne, avec le soutien de la mairie.



Le dernier numéro du Djama Hyehen vous donnait les dates des grands marchés de l'année : s'y est ajouté, le 18 avril au village, un marché inédit sur le thème de la sardine (voir notre article en page 9). Ceux prévus en tribu ont débuté à Tanghène, le 9 mai.



En coopération avec le service Animation de la mairie, le Comité des fêtes et nos associations de femmes fournissent un gros travail pour réunir, lors de ces marchés, les maraîchers, pêcheurs, horticulteurs, artisans, cuisiniers de Hyehen et des communes voisines qui veulent vendre leurs productions.



Le 9 mai, la tribu de Tanghène a montré pourquoi ces événements constituent une tradition à laquelle nous sommes attachés. Elle a, d'une part, offert aux producteurs locaux un espace de vente accessible à un coût très modéré, où ils ont trouvé un public attiré par la variété et la qualité des produits proposés. D'autre part, elle a permis à la population de s'y croiser – sur fond d'animations musicales.



En effet, c'est l'une des vertus des grands marchés : ils renforcent la cohésion sociale de la commune et l'ouvrent sur l'extérieur. Ainsi, le public partage, dans la convivialité, concours et jeux ; les touristes viennent à nous heureux de découvrir la beauté de nos paysages et notre culture, à travers l'artisanat, les chants des chorales, les danses, qui caractérisent la vie quotidienne en tribu.



Enfin, les grands marchés sont une source d'information pour tout le monde, notamment sur des sujets de société, lorsque des intervenants – comme Döo Huny, Dayu Biik, La Ligue contre le cancer, les sapeurs-pompiers, etc. – y participent.



Nous serons heureux de vous retrouver pour le marché aux plantes programmé au village le 25 juillet, puis aux grands marchés de Poindjap, le 3 octobre, et Wehava, le 21 novembre. Parlez-en autour de vous !

Pour joindre le Comité des fêtes, appelez le 90 64 71.



Développement communal

Très bonne année pour la sardine, Hyehen en tire une fête !

Notre *Comité des fêtes* ne manque pas d'idées : il a lancé, le 18 avril, la première édition du *grand marché de la sardine* pour célébrer une année où ce petit poisson est particulièrement abondant dans nos filets de pêche. Vous êtes venus nombreux goûter les manières délicieuses de la cuisiner, une spécialité de la commune, merci !



Valentine Binet, qui tenait un stand le 18 avril au marché communal, le confirme : « C'est une très bonne année pour la sardine. » Aussi notre Comité des fêtes lui a-t-il consacré un marché ce samedi-là. On la trouvait cuisinée en recettes variées : sur des pizzas, en salade, fumée, frite, grillée... Parfait pour découvrir,

d'une part, la saveur de ce petit poisson qui peuple les eaux de Hienghène et, d'autre part, ses riches qualités nutritionnelles – acides gras (oméga 3), vitamine B12 et sels minéraux essentiels pour notre organisme.

D'autres couleurs et odeurs attiraient les visiteurs vers les étals : celles des fruits, légumes, plantes, fleurs, charcuteries, fruits de mer, pâtisseries, objets en vannerie traditionnelle et huile de coco.

Enfin, souvenons-nous en : les grands marchés nous offrent aussi l'opportunité de nous informer sur des faits de société. Par exemple, le 18 avril, le comité de Nouvelle-Calédonie de *La Ligue contre le cancer* répondait aux questions du public sur cette maladie qui tue encore beaucoup aujourd'hui et la façon de s'en protéger.

L'Adie à Tanghène pour encourager le lancement de projets



L'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie) aide les petits porteurs de projets, en les conseillant et en leur accordant des micro-crédits. Le 20 mai, Pasquale, sa conseillère pour la zone de Hyehen, était à la maison commune de la tribu de Tanghène.

Vous seriez intéressés à lancer votre activité économique et devenir entrepreneurs ? Prenez contact avec l'Adie, au tél. 05 05 55 (numéro vert gratuit).

En effet, l'association accompagne les personnes désireuses de s'insérer professionnellement dans la mise en oeuvre de leur projet. Sa conseillère Pasquale l'a expliqué à Tanghène le 20 mai et a répondu aux questions des participants. Elle a décrit, à cette occasion, le parcours d'entrepreneurs de la région, dont la réussite témoigne de l'importance de se faire aider.

Le Point Information jeunesse (PIJ) de la commune, ainsi que la Direction du développement économique et de l'environnement de la province Nord (DDEE) étaient partenaires de cette tournée d'information.

À Tiendanite, on choisit les bons rejets de caféiers Robusta

La direction du développement économique et de l'environnement de la province Nord (DDEE) veut relancer la filière de production de café, y compris à Hyehen. Dans cet objectif, son antenne de la côte océanienne anime, avec le *Groupe agricole des producteurs de la côte Est (Gapce)* et l'association *Arbofruits*, des ateliers auxquels les habitants intéressés participent. Le dernier a eu lieu à Tiendanite, le 29 mai.

Le projet de la DDEE de relancer la filière café avait commencé à Kumamim, en août 2024, avec l'atelier intitulé *De la cerise à la tasse*. Depuis, l'affaire progresse ; les partenaires ont animé plusieurs journées techniques. La dernière s'est déroulée à Tiendanite le 29 mai et traitait du choix des rejets sur les parcelles de caféiers.

Ce choix est une étape capitale car il conditionne le développement des caféiers. À Tiendanite, les techniciens de la DDEE de la côte océanienne ont transmis leur



savoir-faire à une dizaine de cultivateurs. Les participants ont partagé leur expérience et mis à jour leurs connaissances sur les bonnes pratiques à respecter pour remettre en état et valoriser d'anciennes parcelles de café. Rendez-vous pour la prochaine journée technique sur le thème : *De la cueillette à la tasse* dont la date reste à préciser.

Inscriptions et renseignements auprès de la DDEE de Poindimié au 42.72.52.



Pai-Kaleone prend très au sérieux l'orientation scolaire de ses élèves de 3^e

Dans le système scolaire local, hérité de la France, les collégiens en classe de 3^e se préparent à intégrer le lycée et commencent à réfléchir à leur projet professionnel. Pour assister ses élèves dans ce processus, le collège Paï-Kaleone organise des journées en immersion au lycée professionnel Augustin Ty de Touho. Souvenirs en photos.



L'orientation des élèves en fin de classe de troisième, au moment de l'entrée au lycée, est une démarche encadrée dans notre système scolaire. Elle suit des étapes clés : entretien personnalisé avec le professeur principal ; choix d'une voie d'orientation ; vœux d'affectation dans un établissement scolaire et inscription en lycée. Le collège Paï-Kaleone aide les siens dans ce parcours.



Comment ? en les emmenant, durant sept mardis après-midi, au lycée professionnel Augustin Ty de Touho. Ils y découvrent ainsi les six filières enseignées, de la gestion d'entreprise aux métiers de l'électricité et des environnements connectés, qui donnent accès à un bac professionnel.



Les collégiens participent à des ateliers spécifiques, durant lesquels ils travaillent sur les métiers de la filière qu'ils visitent et en manipulent les outils, sous l'œil des professeurs d'Augustin Ty. À l'exemple de ceux de la classe de 3^e *Prépa métier*, qui ont particulièrement apprécié de tester l'apprentissage des métiers de l'hôtellerie et de la restauration (filière MHR).



En suivant les bons conseils des professeurs des ateliers cuisine et services, que le collège Paï-Kaleone remercie encore, ils ont cuisiné de délicieux cookies, dont les photos postées sur Facebook ont alléché les gourmands et nourri les commentaires.



Les enfants ont également bénéficié, début juin, d'un atelier intitulé *le vaisseau du son*, lors de la journée dédiée au respect (voir en p. 11). Bravo à tous ces jeunes heureux d'apprendre et de s'ouvrir sur le monde !



Êtes-vous d'accord pour soutenir Paï-Kaleone en lui apportant vos piles usagées ?

Le 18 mars, à l'occasion de la Journée mondiale du recyclage, l'éco-organisme Trecodec a lancé la quinzième édition annuelle de son concours de collecte de piles usagées. Et, bonne nouvelle, le collège Paï-Kaleone a décidé d'y participer. À nous de jouer pour l'aider, avant le 30 septembre, à remporter l'une des récompenses à la clé.

Les élèves du collège Paï-Kaleone comptent sur nous, habitants de la commune et de la région, pour les aider à remporter le concours de collecte de piles usagées de Trecodec. La récompense ? Une dotation financière – de 50 000 à 80 000 CFP – que les six établissements scolaires vainqueurs utiliseront pour leurs projets pédagogiques. Piles boutons, piles bâtons, piles plates... Elles ont toutes leur place dans le bac de collecte de trente litres que Trecodec a livré au collège pour le concours.

Attention ! Nous avons jusqu'au 30 septembre pour en apporter un maximum aux collégiens.

À la clôture du concours, Trecodec pèsera les piles collectées et établira son classement selon deux critères : le poids par élève – pour ne pas pénaliser les petites structures – et le tonnage total. Les résultats seront annoncés en décembre.

En 2025, cinquante établissements scolaires (soit plus de trois mille cent élèves) avaient participé à l'opération. Ils avaient rapporté plus de trois tonnes de piles usagées.

Des tonnes de piles qui ne pollueront pas notre milieu naturel

Partenaire de la mairie, Trecodec a pour mission de financer et d'organiser les filières de collecte et de traitement des déchets



dangereux en Nouvelle-Calédonie. Il organise ce concours pour les établissements scolaires primaires et secondaires du pays. « Quinze éditions, des tonnes de piles sorties des poubelles et de la nature, des centaines d'établissements mobilisés et à chaque fois le même constat : quand on explique, quand on implique, quand on donne du sens au recyclage, les gens jouent le jeu. Ce sont souvent les élèves les premiers. Et à travers eux, leurs familles, leurs quartiers, leur territoire », écrit l'éco-organisme sur la page dédiée au concours de son site internet.

La vie au sein de Paï-Kaleone



Une bonne idée du respect grâce à nos jeunes. Le 5 juin, les collégiens ont célébré le respect d'autrui et de soi-même. À cette occasion, ils ont participé à un atelier et tourné une vidéo dans laquelle ils expriment leur compréhension de cette vertu suprême et de ses manifestations. Citant Albert Camus, Aretha Franklin comme

le Dalai Lama et le philosophe algérien Mostefa Khellaf, les enfants nous invitent, avec le sourire, à le méditer. Retrouvez leur travail sur : <https://youtu.be/nUgzR-jFhwU> (<https://youtu.be/nUgzR-jFhwU>)

Le premier collège de la province Nord à former des élèves chargés de veiller au bon climat scolaire. Le commandement des gendarmeries de Hienghène et de Poindimié était à Paï-Kaleone le 23 juin. Pourquoi ? Pour honorer les élèves pairs qui ont appris, grâce à une formation à la Maison de protection des familles de Nouméa, comment entretenir un bon climat scolaire dans l'établissement. Félicitations aux lauréats !

Pour vous, un atelier CV gratuit au PIJ chaque premier mardi du mois

Habitants de Hyeheh, si vous êtes en recherche de formation, d'emploi, ou d'un projet professionnel, rendez-vous au **Point information jeunesse (PIJ)**, situé au centre culturel Goa Ma Bwarhat. Son animatrice, Angèle Wenethem, vous y accueille pour vous écouter et répondre à vos questions.

À ne pas manquer : désormais, les premiers mardis du mois, le PIJ vous propose un atelier gratuit pour apprendre à rédiger CV et lettres de motivation.



Hyehen sensibilisée contre le cancer, première cause de mortalité en Nouvelle-Calédonie

Qui n'a pas de proches souffrant d'un cancer ? Dans notre pays, la maladie tue plus de cinq cents personnes par an. Le 2 juin, le comité local de *La Ligue contre le cancer* et le *Réseau d'oncologie de Nouvelle-Calédonie* ont donc démarré à Hyehen une tournée de prévention. Grâce à la présence de professionnels de santé et des ateliers interactifs, nous en savons un peu plus sur la manière d'appréhender cette pathologie.



Une maladie qui touche hommes et femmes

Savons-nous tous ce qu'est un *cancer* ? Le mot désigne toutes les maladies provoquées par la transformation de cellules qui deviennent anormales et prolifèrent de façon excessive. Elles s'agrègent alors en une masse, appelée *tumeur maligne*, envahissent les tissus voisins et, transportées dans les vaisseaux sanguins, forment d'autres tumeurs, les *métastases*, qui sont responsables de 90 % des décès.



Cancer du sein, de l'utérus, de la prostate, du côlon... Toutes ces formes de la maladie en font la première cause médicale de décès en Nouvelle-Calédonie. Et la deuxième cause dans le monde, après les maladies cardio-vasculaires. Ce phénomène ne cesse de s'amplifier, étant donné l'augmentation de la population de la planète – nous sommes aujourd'hui 8,3 milliards d'humains.

Pourtant, parler du cancer est encore parfois tabou. C'est pourquoi le 2 juin, à Hienghène, le comité calédonien de *La Ligue contre le cancer* et le *Réseau d'oncologie de Nouvelle-Calédonie*¹ ont entamé, avec le soutien de la mairie, une tournée de prévention au marché communal, de 8h à 13h. Sur des stands d'information, un médecin, une gynécologue, une sage-femme, accueillaient les habitants et répondaient aux questions.



Dans notre pays, on diagnostique un cancer chez un millier de personnes par an environ, les hommes étant légèrement plus touchés que les femmes. Les cancers les plus fréquents sont ceux du sein, des bronches et poumons, de la prostate et du côlon-rectum. En plus de l'âge, les principaux facteurs de risques de développer un cancer sont le tabagisme, la consommation d'alcool, une alimentation déséquilibrée, la sédentarité (manque d'activité physique) et certaines infections comme le virus de l'hépatite B.

Sein, col de l'utérus, poumons, côlon, prostate... les cancers dangereux



Pour attirer les curieux et marquer les esprits, les organisateurs avaient déployé des outils insolites. En particulier, un côlon gonflable XXL dont Jean-Maurice Sotirio, président de *La Ligue contre le cancer*, a souligné l'efficacité : « Le côlon gonflable a toute sa place dans l'exposition,

1. Voir www.onco.nc, association loi 1901 créée en 2005 pour améliorer les soins en cancérologie et mieux informer la population sur cette maladie.



Santé et social

il plaît grâce à son impact visuel, les gens voient immédiatement quelque chose de concret. »



Comme le cancer du côlon, ceux des seins et du col de l'utérus sont très dangereux s'ils ne sont pas soignés à temps. D'où l'importance pour les femmes de se faire dépister par un frottis vaginal régulier dès 25 ans et de procéder à l'autopalpation mammaire, un geste essentiel pour repérer les moindres anomalies du sein. C'est ce que les professionnels ont rappelé à Hienghène. Leur intervention coïncidait avec la campagne *Juin vert*, dédiée à la sensibilisation au dépistage du cancer du col de l'utérus.

En particulier, Sandrine Thomas, sage-femme a reçu les volontaires en consultation gratuite et les a initiées à la palpation mammaire sur des bustes.

Des connaissances utiles aux enfants aussi

Julie Vaiadimoin était au village le 2 juin. Chez elle, la campagne de prévention a provoqué un déclic et elle a saisi l'opportunité de se faire dépister : « ... Ce matin, j'ai vu que des médecins étaient sur place pour parler du cancer. Ça m'a intéressée, car mon fils est décédé de cette maladie. »

La journée de prévention s'adressait aussi aux enfants des écoles. En effet, si la maladie les atteint peu, il est important de les



informer dès leur jeune âge de l'intérêt de se faire dépister régulièrement car plus de la moitié des cancers sont diagnostiqués après 60 ans, un problème de santé publique ! Ils ont donc assimilé quelques connaissances grâce à des animations ludiques, comme un jeu de l'oie sur la manière de prévenir le mélanome, cancer de la peau essentiellement lié à l'exposition aux rayons ultraviolets du soleil.

L'aide au logement, c'est peut-être pour vous, ne passez pas à côté !

Vous n'avez pas les moyens d'acheter ni de construire votre habitation. C'est ce que vous pensez. Pourtant, la province Nord a conçu, depuis plusieurs années, un programme intitulé *Habitat de la province Nord (HPN)* qui permet à des foyers aux revenus modestes de devenir propriétaires et d'améliorer leur confort quotidien. Renseignez-vous auprès de Martine Tein, à la mairie.



Le programme *Habitat de la province Nord* ouvre l'accès à un logement décent aux personnes dont les ressources sont insuffisantes pour acheter, construire, améliorer le bien qu'elles souhaiteraient habiter. Selon la

composition de votre foyer, il vous proposera des F2, F3 et F4, avec adaptation si nécessaire aux personnes à mobilité réduite.

Toutefois, votre dossier ne sera recevable que si :

- vous n'avez pas encore bénéficié d'une aide provinciale à l'accession ;
- vous voulez acheter pour la première fois et disposez d'un terrain qui vous appartient ou pour lequel vous jouissez d'un droit coutumier de construction ;
- vous résidez huit mois par an en province Nord ;
- vous vous engagez à occuper le logement à titre de résidence principale ;
- vos ressources sont inférieures à des seuils

fixés par la province Nord, variant de 1,5 fois à 3,5 fois le salaire minimum garanti (SMG) en fonction du nombre de personnes du foyer.

Retirez un dossier à la mairie

Si vous êtes intéressés, adressez-vous à Martine Tein, à la mairie, pour retirer un dossier, qu'elle transmettra au guichet de l'habitat de la province Nord. La gestion du dispositif est ensuite confiée à l'opérateur semi-public SPL Nord Aménagement. Rappelons que plusieurs habitants des tribus de Hyehen (à Ouaré, Tiendanite, Pindache, Wérap...) ont déjà utilisé le programme *Habitat de la province Nord* et en sont satisfaits.



Dayu Biik et Hienghène Sport unis pour protéger nature et culture

À Hienghène comme ailleurs, nature et culture sont des trésors fragiles et irremplaçables. L'association environnementaliste Dayu Biik et le club Hienghène Sport se sont donc unis pour porter haut le message de leur nécessaire préservation et en ont confié la mission à des ambassadeurs bien choisis : nos champions de football, petits et grands.



Les joueurs de Hienghène Sport, ambassadeurs de la préservation de notre nature et de notre culture lors du match contre Lössi, à Nouméa, en Super ligue 2026.

« Sport, Nature, Culture : tous ensemble ! » : tel est le slogan que Dayu Biik et Hienghène Sport font entendre conjointement sur les stades où les jeunes footballeurs du club évoluent, en premier lieu lors des rencontres à domicile. En effet, les deux associations ont décidé de lier désormais les trois atouts de Hienghène pour décupler les bienfaits qu'ils apportent à la construction de notre société.

Notre nature, exceptionnelle, et notre culture, ancestrale, nous distinguent

Notre commune jouit d'une situation géographique exceptionnelle et de paysages d'une grande richesse écologique. Ainsi, Hienghène abrite deux aires protégées notables : l'aire naturelle protégée du Thönyë, le Mont Panié, sur le milieu terrestre, et l'aire marine protégée de Hyehen, dans le domaine maritime. Ces espaces témoignent d'un patrimoine naturel unique, reconnu internationalement.

À cette richesse environnementale, s'ajoute un héritage culturel fort, que le centre culturel provincial Goa Ma Bwarhat incarne et qu'il met en valeur en hébergeant résidences d'artistes, festivals, ateliers pour enfants et adultes, expositions d'art local. Ce lieu symbolique participe à la transmission des savoirs, des traditions et de l'identité des Kanak. On le considère par conséquent comme le premier centre culturel de Nouvelle-Calédonie.

Pour préserver ces deux précieux atouts de la commune, Dayu Biik et Hienghène Sport ont fait le choix de s'appuyer sur un troisième : ses joueurs de football.

Le football, ambassadeur tout désigné pour porter un message d'avenir

Sport le plus populaire au monde, particulièrement fédérateur à Hienghène où beaucoup d'habitants le pratiquent, le football apparaît, en effet, comme un formidable vecteur de sensibilisation de la population aux causes culturelle et environnementaliste. Ce d'autant plus que notre commune possède l'un des clubs les plus célèbres de Nouvelle-Calédonie : Hienghène Sport. Rappelons qu'il a remporté plusieurs fois le championnat local, la *Super ligue*, et nous a même permis de participer à la Coupe du monde des clubs champions en 2019. Une performance qui a contribué au rayonnement de Hienghène partout dans le pays et bien au-delà.



C'est pourquoi les jeunes joueurs du club, toutes catégories confondues, sont invités à endosser le rôle d'ambassadeurs de notre nature et de notre culture. Ne poussent-ils pas régulièrement le ballon sur le stade communal le week-end, devant près de six cents personnes – en majorité leurs supporters – que l'enjeu sportif rassemble ? Ces événements constituent des occasions privilégiées de promouvoir la préservation de l'environnement et la valorisation du patrimoine culturel local.

Une démarche ouverte à toutes les bonnes volontés

Les équipes sportives extérieures qui viennent jouer à Hienghène participent elles aussi à cette démarche et véhiculent le message de Dayu Biik et Hienghène Sport. Comment ? En immortalisant, auprès des joueurs de notre club, leur passage grâce à des photos prises avant ou après les matchs.

Parallèlement, lorsqu'ils se déplacent, les footballeurs de Hienghène Sport portent fièrement le slogan *Sport, Nature, Culture : tous ensemble !* À chaque rencontre retransmise en direct,



les commentateurs télévisés rappellent également aux téléspectateurs que les joueurs du club du nord sont de véritables ambassadeurs de la nature et de la culture de Hienghène.

Car à Hienghène comme ailleurs, notre culture apporte une différence salubre dans un monde où l'uniformisation des modes de vie n'est pas toujours un facteur de progrès pour l'Humanité. Quant à la nature, elle demeure un trésor fragile et irremplaçable, menacé par les effets du dérèglement climatique. Leur préservation représente donc un enjeu essentiel, qui justifie un engagement collectif pour les générations futures.

Hienghène Sport en Super Ligue 2026

Date	Lieu	Nombre de buts Hienghène Sport	Nombre buts adversaire
4 avril	Hyehen	2	CA Saint-Louis - 1
11 avril	Nouméa	1	AS Kunié - 2
18 avril	Hyehen	4	AS Mont-Dore - 1
25 avril	Hyehen	3	AS Magenta - 1
2 mai	Hyehen	1	AS Gaïca - 1
9 mai	Hyehen	2	Tiga SP - 1
16 mai	Nouméa	3	AS Lössy - 0
23 mai	Hyehen	2	Horizon SP - 0
30 mai	Nouméa	1	Tiga SP - 3
6 juin	Hyehen	0	Ne Drehu - 1
20 juin	Stade Boewa	3	CA Saint-Louis - 3

Victoire

Défaite

Nul

Les matches prévus les 27 et 28 juin ont été reportés pour cause d'élections provinciales.

Le Hyexelü Pétanque Club naît avec la reconnaissance de la ligue calédonienne de pétanque



Hyehen possède maintenant son club de pétanque, baptisé **Hyexelü Pétanque club**. Fin novembre, la ligue calédonienne de pétanque était venue lui apporter son soutien, satisfaite de voir ce sport-loisir se développer et s'organiser en province Nord.

Voilà un moment que la mairie a fait installer, à la demande des habitants, un boulodrome au village. Petit à petit, la pétanque a gagné en popularité parmi nous. En effet, en plus de constituer une activité physique et ludique, elle permet aux joueurs de nouer des relations sociales. Si bien que le *Hyexelü pétanque club* est né en fin d'année dernière pour fédérer la pratique et organiser des tournois.



Merci à la ligue calédonienne de pétanque pour son soutien

La ligue calédonienne de pétanque a vu d'un très bon œil la constitution de la nouvelle association et l'a accompagnée, en particulier dans la rédaction de ses statuts. Ses représentants sont ensuite venus passer une journée à Hyehen, fin novembre, pour rappeler les règles du jeu. Après la coutume en présence de Bernard Ouillatte, notre ancien maire, ils ont animé des séances d'entraînement (avec tir et pointage) au bénéfice des joueurs les plus motivés, puis orchestré un tournoi de pétanque.

Désormais, le *Hyexelü pétanque club* pourra organiser des tournois, des matchs de poules à la remise des prix, selon les règles officielles de la ligue.



État civil

Avril à juin 2026

Mariages - Pacs

Droit commun

- Kayara Miguel et Sipa Hélène, le 12 juin à Hienghène (voir photo ci-contre).

Droit coutumier

- Moueaou Romarick et Silona Lucienne, le 19 juin à Hienghène.

MARIAGE COUTUMIER, ATTENTION !

Nouveaux mariés, vous disposez d'un mois à compter de la date de signature de l'acte de mariage pour déclarer votre union à la mairie. Présentez-vous avec l'acte coutumier et vos actes de naissance. Vous relevez du statut coutumier et souhaitez célébrer votre union à la mairie ? Adressez votre demande au maire un mois au moins avant la date du mariage.



Décès

- Loué Dai Moueaou, décédé le 6 mai à Hienghène.
- Madeleine Belle, décédée le 19 mai à Hienghène.
- Vianney Oudié Tjibaou, décédée le 30 mai à Hienghène.

Numéros utiles

La mairie

Accueil/Standard : tél. 42 81 19 / Fax : 42 81 52
E-mail : Accueil@mairie-hienghene.nc

Maire : tél. 42 81 19 poste 43
Adjoints : tél. 42 81 19 poste 46
Directeur des services techniques : tél. 42 81 19 poste 47 / E-mail : rst@mairie-hienghene.nc
Secrétaire général : tél. 42 81 19 poste 44
E-mail : SG@mairie-hienghene.nc
Direction des ressources humaines : tél. 42 81 19 poste 21 / E-mail : DRH@mairie-hienghene.nc
Bureau des marchés publics : tél. 42 81 19 poste 48 /
E-mail : BMP@mairie-hienghene.nc
Services techniques : tél. 42 81 48
Service comptabilité : tél. 42 81 19 poste 45
E-mail : Compta@mairie-hienghene.nc,
RSF@mairie-hienghene.nc
Caisse des écoles : tél. 42 81 19 poste 49
E-mail : CDE@mairie-hienghene.nc
Service communal d'animation : tél. 42 81 44
E-mail : SCA@mairie-hienghene.nc
Centre communal d'action sociale : tél. 42 81 20 / 77 90 30
Point information jeunesse (PIJ) : tél. 70 33 32

Enseignement / Ecoles primaires

Ecole primaire publique du village : tél. 42 81 23
Ecole maternelle publique : tél. 42 81 42
Ecole publique de Panié : tél. 47 57 37
Ecole publique de Tendo : tél. 42 80 11
Ecole publique de Tiwamack : tél. 42 48 43
Ecole publique de Ouayaguet : tél. 42 70 75
Ecole catholique de Ouaré (DDEC) : tél. 42 81 10
Ecole de Bas-coulina (FELP) : tél. 46 96 93
Ecole de Haut-coulina (FELP) : tél. 42 45 98

Enseignement secondaire

Collège Paï Kaleone : tél. 42 83 70
Internat provincial de Hienghène : tél. 42 66 30

Santé

Dispensaire : tél. 47 75 00
Pharmacie : tél. 47 30 30
Hienghène Ambulance : tél. 42 46 50
Ambulance Ouaré : tél. 47 25 47 / 79 85 03 /
E-mail : ouareambulance@hotmail.com

Culture et loisirs

Centre d'archives culturelles de la province Nord :
tél. 42 82 93
Centre culturel Goa Ma Bwarhat : tél. 42 80 74

Services divers

DDEE province Nord : tél. 42 81 96
Office des postes (OPT-NC) : tél. 20 65 12
BCI Hienghène : tél. 42 77 10
Assistance administrative Rosanna Diemene :
tél. 47 20 77 / 86 89 36 / E-mail : ibr-admp@canl.nc
Station-service Mobil (et snack), tribu de Tenem :
tél. 42 42 72

Associations

Association Dayu Biik : tél. 42 87 77
Association Kaa Porau : tél. 42 88 30
Base nautique : tél. / Fax 42 84 28

Opérateurs touristiques

Office du tourisme : tél. 42 43 57
Office de Tourisme de Nouvelle-Calédonie :
numéro vert, tél. 05 75 80
Gîte Ka Waboana : tél. 42 47 03
Gîte Houlo-Men : tél. 83 91 62
Le Koulou village : tél. 42 81 66
Chambre d'hôte Foinboanou : tél. 42 70 51
Babou plongée : tél. 42 83 59
info@babou-plongee.com
Sarl Daalik Houleyo : tél. 45 73 16

Sécurité publique

Centre de secours (pompiers) : tél. / Fax 42 59 18 - Gendarmerie : tél. 47 89 80 (ou le 17)